

ÉDITION
2023

OÙ EST L'ARGENT

CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES ?

SYNTHÈSE



**FONDATION
DES FEMMES**

Pour sa nouvelle édition, le rapport annuel de la Fondation des Femmes « Où est l'argent ? » qui expertise les besoins financiers des politiques publiques en matière de droits des femmes, se consacre une nouvelle fois au financement de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce travail avait déjà été accompli pour partie en septembre 2018.

Cette nouvelle édition n'est pour autant pas une réédition. Car pour ainsi dire en quelques années tout a changé ou plutôt tout aurait dû changer. Ce rapport témoigne de cet étrange paradoxe. Dans la foulée du mouvement #MeToo, jamais le sujet des violences sexistes et sexuelles n'est parvenu à se hisser aussi haut dans l'agenda politique. Un an après la première édition, le gouvernement tenait son Grenelle des Violences qui annonçait de nombreuses mesures mais faisait l'impasse sur la question des moyens financiers. Cet épisode ne fut pas le seul puisque de nombreuses annonces se sont depuis ajoutées, voire amoncelées, sans toujours produire pour autant une grande efficacité et faisant des impasses successives sur la question des moyens financiers. La grande ambition affichée persiste ainsi à accoucher d'une souris budgétaire. À grande cause, petits moyens.

Les associations ne sont pas les seules à évaluer ce sous financement des mesures et cet éparpillement des dispositifs. La Cour des Comptes a ainsi tiré dans un rapport public faisant suite à une saisine citoyenne des conclusions redoutables quant aux politiques publiques mises en œuvre depuis 2018. Elle démontre ainsi comme les annonces budgétaires résultent essentiellement de l'affichage et ne se traduisent pas en engagement concret sur le terrain. Elle atteste de la faiblesse des outils de suivi et de mise en œuvre. Il apparaît ainsi au grand jour qu'en matière de droits des femmes et de lutte contre les violences, il ne s'agit pas de communiquer mais au contraire de saisir l'opportunité de sauver des vies humaines. La Cour s'étonne d'ailleurs de l'incapacité de l'État à évaluer les besoins et à chiffrer la nécessité des politiques publiques.

C'est à cette documentation précise et élargie que se consacre ce rapport en y incluant la question des violences sexuelles et sexistes hors du couple qui n'avaient pas été adressées lors de la première édition. Les autrices Claire Guiraud et Alice Gayraud ont ainsi effectué un inventaire complet et minutieux de l'ensemble des besoins, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce travail. Cette évaluation des besoins constitue le diagnostic préalable à toute transformation. Loin de relativiser les slogans, il démontre qu'il ne s'agit pas d'un milliard mais plutôt de 2,6 milliards d'euros de budget nécessaire pour véritablement faire reculer les violences sexistes et sexuelles. Et pourtant, alors que les plaintes ont quasi doublé en 5 ans, les moyens budgétaires continuent pour leur part de stagner.

Depuis sa création, la Fondation des Femmes s'acharne à mettre cette question essentielle des financements au cœur du combat des droits des femmes. Il est illusoire de penser qu'une politique publique pourrait ne se payer que de mots, elle doit toujours se traduire en financements concrets. En persistant à n'y voir qu'une question morale ou éthique, les responsables politiques continuent à fermer les yeux sur l'étendue d'un problème qui fragilise toute la société. « Où est l'argent ? » est un cri qui ne pose pas seulement la question des financements mais aussi celui du niveau de priorité qu'une société accorde aux femmes et à leurs droits. Combien faudra-t-il de mortes et de vies brisées pour qu'enfin notre société fasse droit ? La Fondation des Femmes ne s'est jamais contentée de s'indigner. En multipliant les collectes et en sollicitant nos donateurs, donatrices et partenaires nous sommes parvenues en quelques années à faire davantage de collectes que bien des outils budgétaires. Mais nous sommes face à l'océan et nous n'avons qu'une petite cuillère et quelques gouttes d'eau. A quand le grand sursaut ?

Anne-Cécile

Mailfert

Présidente
de la Fondation
des Femmes

Résumé Exécutif

Il y a désormais 6 ans naissent les mouvements #MeToo aux Etats-Unis et #BalanceTonPorc en France, conduisant des millions de femmes à témoigner publiquement des violences qu'elles subissent parce qu'elles sont des femmes, à sortir du silence et de la honte encore trop souvent ressentie. C'est dans la foulée, fin 2018, que la Fondation des femmes et ses partenaires publiaient la première édition du rapport « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? » afin d'interpeller les pouvoirs publics sur le manque de moyens alloués à cette politique.

5 ans après la première édition de ce rapport, où en est-on ? Alors que la politique de lutte contre les violences continue de s'étoffer notamment à la suite du « Grenelle des violences conjugales » organisé par le Gouvernement en 2019, les besoins des associations ont explosé du fait d'un nombre toujours plus important de femmes qui les sollicitent. Plus de 3 millions de femmes déclarent des violences sexistes et sexuelles chaque année et les forces de sécurité en enregistrent près de 200 000. Ces chiffres suivent une tendance vertigineuse : +83% pour les violences conjugales entre 2018 et 2022 et +100% pour les violences sexuelles ces 10 dernières années, dont +33% entre 2020 et 2021.

L'édition 2023 de ce rapport « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? » actualise les estimations du rapport de 2018 et révèle des chiffres inédits qui témoignent d'un constat toujours plus criant : le compte n'y est toujours pas !

POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : UNE AUGMENTATION DU BUDGET QUI CACHE UNE BAISSE DES DÉPENSES PAR VICTIME, ALORS QUE 2,3 À 3,2 MILLIARDS SONT EN RÉALITÉ NÉCESSAIRES

Depuis 2018, le budget de l'Etat contre les violences conjugales a augmenté de 44,9 millions d'euros. En effet, en 2023, l'Etat aura dépensé 171,7 millions d'euros pour lutter contre les violences conjugales alors qu'il dépensait 126,8 millions d'euros en 2019. 80% de l'augmentation (35,6 millions d'euros) a financé des dispositifs qui existaient déjà en 2019 et 20% (9,3 millions d'euros) a financé des dispositifs lancés depuis.

Dans ce budget, les places d'hébergement pèsent le plus lourd, constituant plus de 60% du budget (105,9 millions d'euros), suivi (de loin) par l'accompagnement des femmes victimes de violences réalisé par les associations pour 20,9 millions d'euros (12% du budget).

Le Grenelle, notamment, a conduit à des progrès notables, mais pour autant le budget de l'Etat n'augmente pas suffisamment : cette augmentation en valeur absolue masque une baisse des dépenses par victime de violences conjugales, de 1 310 euros à 967 euros par victime entre 2019 et 2023, soit -26%.

Cet ordre de grandeur par victime reste de toutes façons bien au-deçà des besoins : le budget devrait être encore multiplié par x14 à x20 pour atteindre entre 2,3 et 3,2 milliards d'euros par an. Cette importante hausse des besoins s'explique d'une part par le nombre de femmes victimes qui dénoncent des violences conjugales qui a quasi doublé, ainsi que par le renforcement du parcours de sortie avec les dispositifs lancés depuis ou d'autres encore nécessaires.

Cette nouvelle estimation permettrait en particulier de renforcer les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement global type « maison de solidarité pour les femmes » (entre 390,5 et 594 millions d'euros, soit 17% du total en hypothèse basse) qui sont gérés exclusivement par des associations ; ainsi que les places d'hébergement spécialisées (entre 304,3 et 507,2 millions d'euros, soit 13% du total en hypothèse basse).

Depuis 2018, a minima +230 millions euros d'apport nouveau auraient été nécessaires pour faire face aux besoins en croissance de +80% sur les seuls dispositifs qui existaient alors, ainsi qu'a minima +350 millions euros pour les dispositifs lancés depuis. Près d'un milliard d'euros additionnel serait encore nécessaire pour d'autres dispositifs à lancer.

POUR LES VICTIMES DES VIOLENCES SEXUELLES HORS COUPLE, #METOO N'EST PAS PASSÉ PAR LÀ : 12,7 MILLIONS D'EUROS DÉPENSÉS VS. 344 NÉCESSAIRES A MINIMA

En 2023, l'Etat aura dépensé 12,7 millions d'euros pour lutter contre les violences sexuelles hors couple, soit 4,5 millions d'euros pour les dispositifs communs à toutes les victimes de violences sexuelles ; 0,4 millions d'euros pour les victimes de viol et d'agression sexuelle hors couple ; 5,7 million d'euros pour les victimes de prostitution ; 0,2 million d'euros pour les victimes de harcèlement sexuel au travail ou dans l'espace public ; 1,9 million d'euros dédiés au pilotage de la politique publique.

Ce budget en légère augmentation depuis 2018 reste toujours dérisoire et témoigne d'une véritable zone blanche politique. La lutte contre les violences sexuelles (hors prostitution) ne fait l'objet d'aucun suivi budgétaire dans le cadre de la nouvelle maquette budgétaire du programme budgétaire 137 « Egalité femmes-hommes » alors que c'est désormais le cas de la lutte contre les violences conjugales, de la lutte contre la prostitution et de la prise en charge des auteurs de violences.

Le seul dispositif dédié aux victimes de viol et d'agression sexuelle financé est la ligne téléphonique portée par le Collectif féministe contre le viol « Viols femmes infos ». Et cette subvention est tout bonnement indigente. Ainsi l'Etat alloue au CFCV l'équivalent de 20 centimes d'euros par femme victime de viol, tentative de viol ou d'agression sexuelle hors couple pour qu'elle soit écoutée.

Le budget de la politique contre les violences sexuelles devrait être multiplié par 30 pour atteindre 344 millions d'euros minimum pour répondre aux femmes qui, aujourd'hui, dénoncent ces violences. Les besoins sont particulièrement criants pour les centres d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles, en particulier de viol (100 millions d'euros, soit 28% du total en hypothèse basse), des cellules de signalement du harcèlement sexuel (36 millions d'euros, soit 10% du total en hypothèse basse) et la prise en charge du psycho-traumatisme.

Alors que moins de 1% des victimes de violences sexuelles dénoncent aujourd'hui ces violences, il faudrait encore démultiplier les efforts pour répondre à toutes les femmes victimes : en hypothèse haute, les estimations atteignent 2,2 milliards d'euros.

Chiffres de référence

Pour chaque forme de violences analysées, il est retenu :

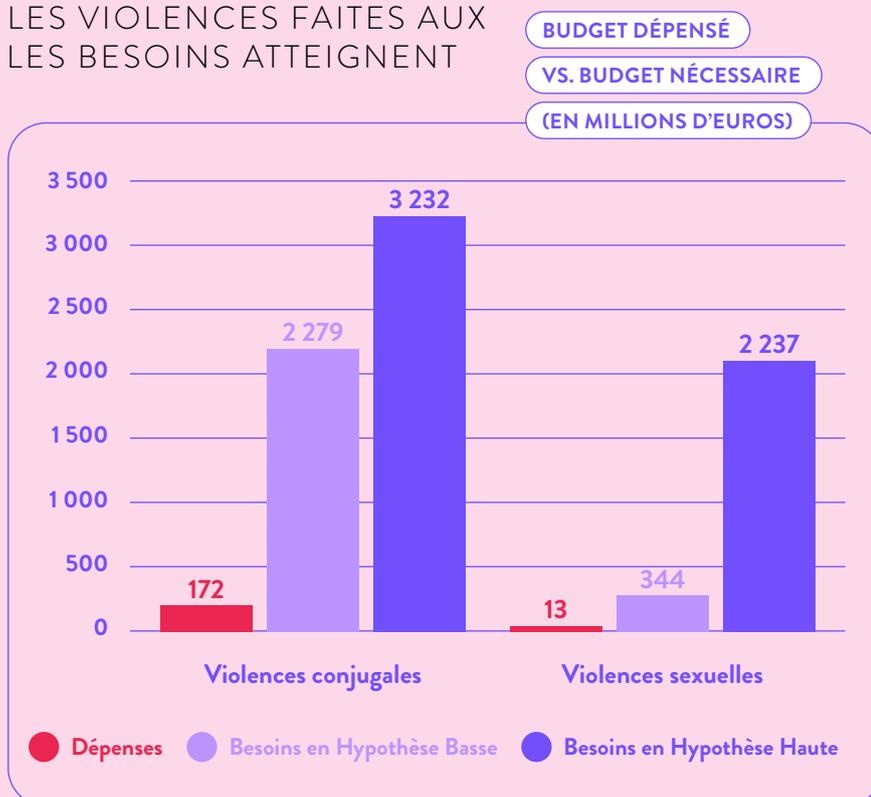
⬇ une hypothèse basse, qui correspond au nombre de faits enregistrés par les services de sécurité ;

⬆ et une hypothèse haute, qui correspond aux nombres de faits déclarés par les femmes majeures lors d'enquêtes de victimation.

AINSI AU TOTAL, L'ETAT AURA DÉPENSÉ 184,4 MILLIONS D'EUROS EN 2023 POUR LUTTER CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES QUAND LES BESOINS ATTEIGNENT ENTRE 2,6 À 5,4 MILLIARDS D'EUROS.

Encore nécessaire de faire x15 à x30.

Les conséquences pour les associations de terrain sont lourdes. En dépit des hausses, nombreuses sont les associations qui ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes quand elles font dans le même temps face à un morcellement des financements, souvent non renouvelables, et à de nouvelles tendances à l'œuvre, entre recherche d'innovation au détriment des services de base et mise en concurrence entre associations et avec les associations généralistes.



Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ?



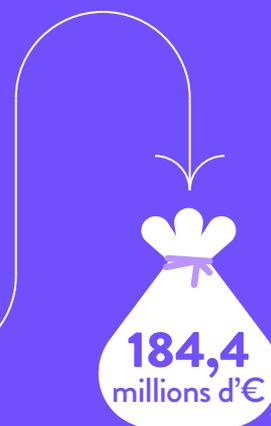
déclarent chaque année
avoir subi des violences

De plus en plus portent plainte

Budget
global
de l'État :



En 2023,
le budget
pour lutter
contre les
violences :



soit
0,04%
du budget

Pour des besoins estimés



Les violences conjugales

Hypothèse basse

177 480
signalements,
interventions et plaintes
auprès des forces
de l'ordre

+83%
depuis
2018

Besoins
2,3 milliards
d'euros nécessaires
pour accompagner
les victimes

Hypothèse haute

270 000
femmes victimes par an
selon les enquêtes de
victimation

Besoins
3,2 milliards
d'euros nécessaires
pour accompagner
les victimes



Les violences sexuelles

Hypothèse basse

22 476*
signalements,
interventions et plaintes
auprès des forces
de l'ordre

Besoins
344 millions
d'euros nécessaires
pour accompagner
les victimes

Hypothèse haute

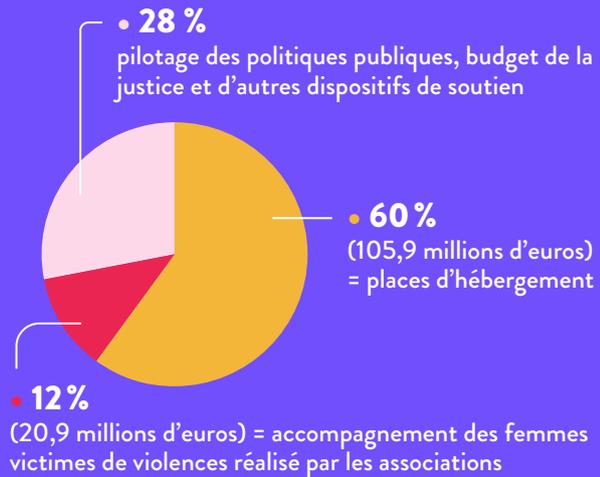
2 987 300
femmes victimes par an
selon les enquêtes de
victimation

Besoins
2,3 milliards
d'euros nécessaires
pour accompagner
les victimes

* moins de 1%
des victimes de violences
sexuelles dénoncent
aujourd'hui ces violences

Les violences conjugales

En **2023**, l'État a investi



Depuis **2018** + **44,9 millions d'euros**



Augmentation en valeur absolue ... mais **baisse des dépenses par victime de violences conjugales** de :



Budget estimé par la Fondation des Femmes pour répondre aux besoins d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

par an afin de renforcer les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement global, ainsi que les places d'hébergement spécialisées.

Hypothèse basse

Hypothèse haute

177 480 signalements, interventions et plaintes auprès des forces de l'ordre

Besoins: 2,3 milliards d'euros nécessaires pour accompagner les victimes

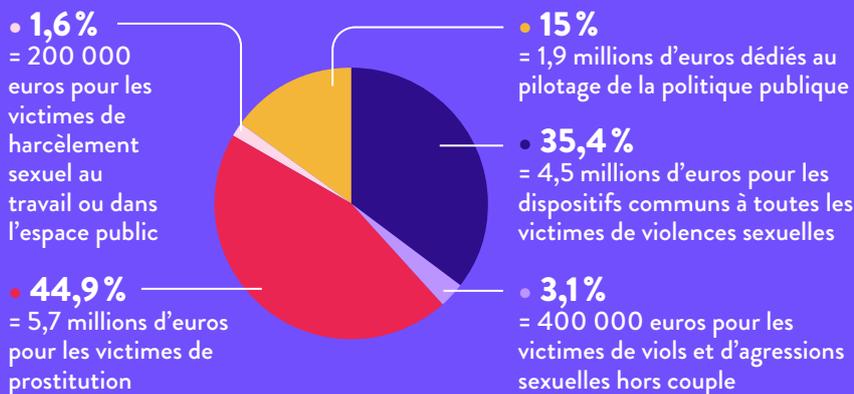
270 000 femmes victimes par an selon les enquêtes de victimation

Besoins: 3,2 milliards d'euros nécessaires pour accompagner les victimes

Les violences sexuelles

Un budget infime dans le budget dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

En 2023, l'État a investi 12,7 millions d'euros pour lutter contre les violences sexuelles hors couple



L'État dépense



par femme victime de viol, tentative de viol ou d'agression sexuelle, hors couple chaque année dans le cadre du programme de ligne d'écoute

344 millions d'euros et 2,2 milliards d'euros

Budget estimé par la Fondation des Femmes pour répondre aux besoins d'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles

pour répondre aux besoins des femmes qui dénoncent ces violences et financer des centres d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles, des cellules de signalement du harcèlement sexuel et la prise en charge du psycho-trauma

Hypothèse basse

Hypothèse haute

22 476 *

signalements, interventions et plaintes auprès des forces de l'ordre

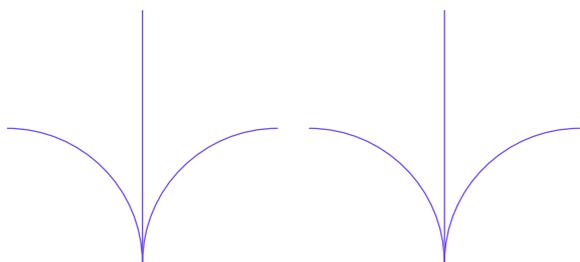
Besoins : 344 millions d'euros nécessaires pour accompagner les victimes

2 987 300

femmes victimes par an selon les enquêtes de victimation

Besoins : 2,3 milliards d'euros nécessaires pour accompagner les victimes

* moins de 1% des victimes de violences sexuelles dénoncent aujourd'hui ces violences



La Fondation des Femmes appelle donc à une révolution budgétaire contre les violences faites aux femmes avec 5 priorités absolues :

① **Un énorme effort est nécessaire sur les violences sexuelles**, avec la nécessité de définir un cadre politique et de démultiplier le budget. Certains dispositifs sont particulièrement nécessaires : des centres d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles, en particulier de viols (100 millions d'euros, soit 29% du total en hypothèse basse), des cellules de signalement du harcèlement sexuel (il faudrait 36 millions d'euros, soit 10% du total en hypothèse basse) ainsi qu'une prise en charge spécialisée du psycho-traumatisme.

② **Les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des victimes** : le budget estimé nécessaire côté violences conjugales est 19 fois plus important que le budget programmé : il faudrait +390 millions d'euros et pour les victimes de violences sexuelles, il devrait être multiplié par x4 à x5 pour atteindre une dizaine de millions d'euros contre 1,5 actuellement. Les associations ont d'ailleurs indiqué que si elles saluaient **le renforcement (relatif) des plateformes téléphoniques, elles regrettaient que les dispositifs de « deuxième ligne »** n'aient pas suivi la même tendance, pointant les difficultés qu'elles rencontrent parfois à orienter les femmes qui les contactent ;

③ **La chaîne des acteurs de la sécurité et de la justice devrait être largement renforcée**, avec notamment l'allocation de près de 5 000 enquêteur.ice.s et plus de 600 magistrat.e.s spécialisé.e.s aux faits de violences sexistes et sexuelles ;

④ **Le remboursement à 100% des consultations en psycho-traumatologie** pour les femmes victimes (autour de +270 millions d'euros). Notons d'ailleurs ici également l'enjeu de supervision pour les professionnel.le.s qui accompagnent les femmes victimes de violences, exposées à un fort traumatisme vicariant ;

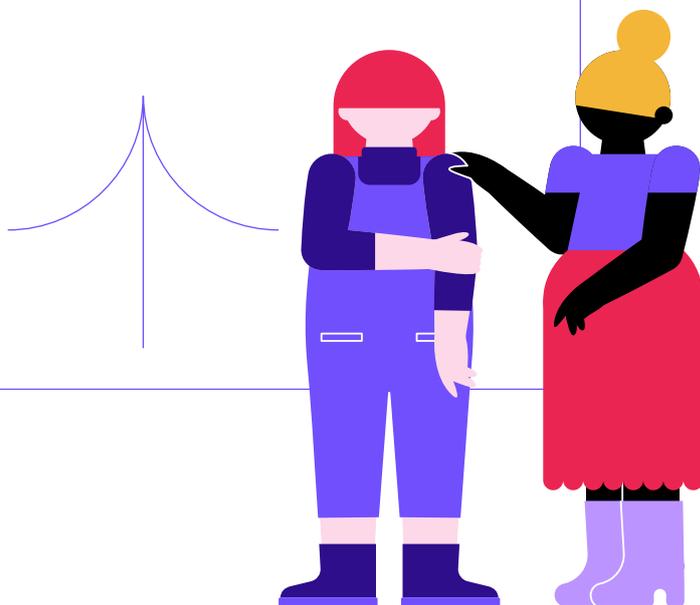
⑤ **L'hébergement des femmes victimes de violences reste un enjeu clé, en dépit des nouvelles places créées depuis le Grenelle** (le multiple est de x3 uniquement mais étant donné les montants importants, cela représente tout de même un montant additionnel nécessaire de +200 millions d'euros) ;

... et de manière complémentaire, 3 leviers devraient être activés :

➤ **Les associations devraient être reconnues comme partenaires de l'action publique selon une vision à plus long terme** avec la mise en place de financements pluriannuels et l'arrêt des appels à projets, une simplification des procédures de demande de subventions avec un guichet unique à l'échelle de l'Etat, et plus généralement d'une reconnaissance de leur expertise et de leur professionnalisme, notamment par la définition de cahiers des charges sur la prise en charge des victimes de violences par les associations généralistes non spécialisées ainsi que l'amélioration de l'attractivité des emplois via les conventions collectives ;

➤ **La transparence des données budgétaires** est en amélioration mais de gros progrès sont encore nécessaires vers des détails systématiques sur les dépenses de l'ensemble des ministères qui contribuent à la politique contre les violences et notamment concernant la politique contre les violences sexuelles ;

➤ **Le pilotage de cette politique** reste encore largement améliorable (en particulier sur les violences sexuelles) et nécessite des moyens démultipliés pour le Service des droits des femmes dont le positionnement devrait être élevé au rang de Direction ou délégation interministérielle. La formalisation de la politique publique de manière pluriannuelle assortie d'objectifs, d'échéances et un cadre de reddition des comptes régulière vis-à-vis de la société civile est une nécessité.



Remerciements

AUTRICES DU RAPPORT

Claire Guiraud

Consultante indépendante, experte des politiques d'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes, co-autrice de « Le féminisme pour les nul.le.s » (Editions First, 2019)



Alice Gayraud

Consultante et experte des politiques d'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants



COORDINATION ET RELECTURE

FLORIANE VOLT,

AVEC ANNE-CÉCILE MAILFERT,
LAURA SLIMANI, OPHÉLIE DELMAS,
JESSICA OHAYON, AURÉLIE MILLON,
MAÏA ARRUTI, CAROLE PIROTAIS,
LOLA PAOLI, LISE GALLARD,
ORIANE EVEILLARD

**Nous remercions
chaleureusement toutes
les personnes et organismes
qui nous ont apporté leurs
témoignages et leur expertise**

GABRIELA BRAVO,
COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL

ELODIE COZIC,
COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL

STÉPHANIE CARADEC,
MOUVEMENT DU NID

ELISE GUIRAUD,
MOUVEMENT DU NID

PIERRETTE PAPE,
MOUVEMENT DU NID

FRANÇOISE BRIÉ,
*FÉDÉRATION NATIONALE
SOLIDARITÉ FEMMES*

DANIELLE BOUSQUET,
*FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES
D'INFORMATION SUR LES DROITS
DES FEMMES ET DES FAMILLES*

CLÉMENCE PAJOT,
*FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES
D'INFORMATION SUR LES DROITS
DES FEMMES ET DES FAMILLES*

GRÉGOIRE LERAY,
*FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES
D'INFORMATION SUR LES DROITS
DES FEMMES ET DES FAMILLES*

IMAN KARZABI,
CENTRE HUBERTINE AUCLERT

MARION MURACCIOLE,
CENTRE HUBERTINE AUCLERT

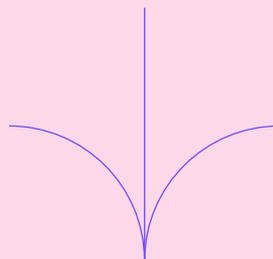
ALIX CHAZEAU-GUIBERT,
CENTRE HUBERTINE AUCLERT

LOUISE DELAVIER,
EN AVANT TOUTE(S)

AURÉLIE GARNIER-BRUN,
EN AVANT TOUTE(S)

MARILYN BALDECK,
*EXPERTE DES POLITIQUES
CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL*

ERNESTINE RONAI,
*EXPERTE DES POLITIQUES
CONTRE LES VIOLENCES*



CE RAPPORT N'AURAIT PU VOIR LE JOUR
SANS LE SOUTIEN DU CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS, MÉCÈNE DE LA FONDATION
DES FEMMES.

TOUS DROITS RÉSERVÉS -
SEPTEMBRE 2023

Retrouvez
la totalité
du rapport sur
fondationdesfemmes.org



FONDATION
DES FEMMES

Où est l'argent
contre les violences faites aux femmes ?

Septembre 2023

mise en page • studio [@yay.graphisme](https://yay.graphisme)

Fondation des Femmes
9 rue de Vaugirard 75006 Paris
fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS 
MODERNE DEPUIS 1637